

Tchad Cluster Éducation

Cluster Education Tchad Termes de Référence

Février 2016

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Tchad fait face à quatre crises majeures, à savoir (mouvements de populations, catastrophes naturelles, urgences sanitaires, insécurité alimentaire). Celles-ci affectent directement 3,9 millions de personnes (source OCHA) dont plus de la moitié soit 2,3 millions (51% de femmes) ont besoin d'une assistance humanitaire dans plusieurs secteurs.

Les conflits internes et externes ont occasionné, depuis 2013 un grand nombre de populations déplacées. A nos jours, le Tchad compte de 550 000 personnes déplacées, composées de réfugiés et retournés Tchadiens venus du Soudan, de la RCA, du Nigeria et de la Libye. Compte tenu de l'instabilité continue dans leurs pays de provenance, leurs perspectives de retour ne sont pas immédiates. Les communautés qui accueillent ces personnes, estimées à 638 000 personnes, sont également vulnérables et ont besoin d'assistance. En vue d'apporter une réponse coordonnée conformément à la réforme humanitaire et surtout des orientations du Comité Permanent Inter Agences (IASC), l'approche cluster fut activée au Tchad y compris le Cluster Education. Celui-ci a pour but d'assurer une préparation et une réponse logique et efficace en mobilisant des organismes internationaux, nationaux et gouvernementaux, pour répondre d'une façon stratégique à l'urgence actuelle et assurer la préparation aux urgences futures.

OBJECTIFS DU CLUSTER EDUCATION

Les objectifs principaux du Cluster Education au Tchad sont :

1. Constituer un **forum de coordination** des interventions des organisations (agences des Nations Unies, ONGs, société civile etc.) qui travaillent ensemble afin de soutenir le système éducatif tchadien face aux urgences actuelles et futures ;
2. Proposer et mener un ensemble d'activités de **planification et de stratégie pour assurer la réponse à l'urgence**: application de normes, développement de capacités, réponse d'urgence, suivi et évaluation, développement de politique et activités de plaidoyer ;
3. Intégrer **les réflexions pour la continuation de l'éducation** pendant l'urgence à l'ensemble des actions humanitaires en portant une attention prioritaire aux thématiques transversales telles que la réduction des risques de désastre, diversité/inclusion, genre, HIV/SIDA et droits de l'homme.

ACTIVITES DU CLUSTER EDUCATION

Pour atteindre ces objectifs, les membres du Cluster Education national acceptent de collaborer et de soutenir le Coordonnateur du Cluster pour mettre en œuvre les activités suivantes:

1. **Développement et gestion de mécanismes appropriés de coordination**
 - Assurer la coordination entre tous les partenaires humanitaires du secteur de l'éducation et s'assurer que les mécanismes de coordination sont adaptés à la situation;

- Rassembler les acteurs en vue de mener des réflexions sur les approches d'évaluation et de réponse aux problèmes de l'éducation en situations d'urgence dans le pays ;
- Assurer l'inclusion des partenaires humanitaires, en respectant leurs mandats respectifs et leurs priorités, tout en s'assurant de la complémentarité des actions menées par les différents acteurs ;
- S'assurer que les engagements des partenaires humanitaires répondent aux besoins réels ;
- Répartir les responsabilités dans le cluster avec des points focaux définis ;
- Promouvoir le partage d'information entre les acteurs et les autres structures spécialisées du secteur ;
- Assurer la coordination avec OCHA, le Bureau du Coordonnateur Humanitaire et les autres clusters (WASH, Protection, Santé, Nutrition etc.) ;
- Assurer la liaison avec les autorités et les autres forums de coordination (groupes sectoriels).

2. Planification et stratégie

- Identifier les besoins et les lacunes dans la réponse du secteur éducation et développer des stratégies communes pour répondre à ces besoins et à combler ces lacunes ;
- Analyser le contexte global des interventions pour éviter de se cantonner à des interventions de réponse immédiate et permettre une prévision à plus long terme ;
- Systématiser la mise en commun, l'identification et la localisation des besoins en matière d'éducation d'urgence ;
- Encourager et renforcer les missions conjointes afin d'évaluer et d'orienter les activités de plaidoyer ou autres types de réponses ;
- Evaluer les interactions avec les autres secteurs.

3. Développement des capacités

- Appuyer le développement des capacités des autorités nationales et locales du secteur de l'éducation en matière de coordination, leadership et gestion de la réponse à l'urgence ;
- Appuyer le développement des capacités des ONG et des autres partenaires de la société civile en matière de gestion de la réponse à l'urgence (y inclus sensibilisation et mobilisation de la société civile);
- Favoriser l'application de normes reconnues sur le plan international pour le secteur de l'éducation (par exemple les Normes minimales du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE)) ;
- Renforcer, à travers les organisations membres du Cluster, les capacités des institutions du secteur, basées au niveau des régions du pays (alertes de gestion, préparations et réponse lié à la crise).

4. Mobilisation des ressources et plaidoyer

- Dans toutes les phases de l'urgence, plaider pour une participation active du Gouvernement du Tchad, particulièrement des Ministères en charge de l'Education, des autorités locales et de la communauté, y compris les groupes religieux, les enfants et les jeunes, les femmes et d'autres groupes particulièrement vulnérables aux activités du secteur éducation;
- Effectuer un plaidoyer pour l'intégration de l'éducation dans toutes les activités humanitaires menées par le gouvernement et les acteurs humanitaires (notamment OCHA et le bureau du Coordonnateur Résident) ;
- Développer et mettre en œuvre une stratégie de plaidoyer pour les problèmes de l'éducation d'urgence ;
- Elaborer des plans d'action destinés à promouvoir des solutions aux problèmes rencontrés dans le secteur de l'éducation en situations d'urgence;

- Contribuer à la recherche de financements pour soutenir la réponse aux besoins liés à l'éducation en situation d'urgence ;
- Encourager et renforcer l'organisation de missions conjointes afin d'orienter les activités de plaidoyer ou autres types de réponses.

5. Gestion de l'information

- Développer/utiliser/mettre à jour des systèmes de collecte/analyse/gestion des données sur l'éducation en situations d'urgence en se basant sur des indicateurs agréés conjointement ;
- Partager l'information de façon efficace entre les partenaires à tous les niveaux et dans toutes les zones, y compris avec les autres clusters (WASH, Protection, Nutrition, Santé etc.).

6. Coordination avec les clusters éducation et les autorités aux niveaux central et déconcentré

- Mettre en place et soutenir les sous-clusters éducation au niveau régional (voir en bas);
- S'assurer que les interventions en éducation se construisent sur des capacités locales et en lien avec les gestionnaires et acteurs de l'éducation.

7. Application des normes humanitaires

- S'assurer que les membres du Cluster sont informés des directives politiques, des normes, des techniques choisies et des engagements pris concernant l'éducation en situations d'urgence ;
- S'assurer que les réponses respectent les normes (Normes minimales de l'INEE) et engagements internationaux dans le domaine de l'éducation, ainsi que les droits humains.

8. Suivi et rapports

- Produire et partager des rapports réguliers avec tous les acteurs concernés sur les besoins et les activités en matière d'éducation en situations d'urgence ;
- S'assurer que des mécanismes de suivi sont mis en place pour évaluer l'impact du Cluster dans l'avancement des plans d'exécution ;

STRUCTURE DU CLUSTER EDUCATION AU TCHAD

Le Cluster Education au Tchad est structuré comme suit :

- **Un Cluster national, coordonné à N'Djamena dont l'UNICEF est l'agence lead et le Ministère de l'Éducation Nationale assure les fonctions de co-lead**

Le Cluster Education national a la responsabilité d'assurer une liaison de haut-niveau et une prise de décision stratégique dans la préparation et la réponse à l'urgence. Il assure la cohérence globale de l'action humanitaire dans le secteur de l'éducation. Il gère la collaboration avec les autorités nationales le cas échéant ; établit une large base de partenariat dans le secteur de l'éducation ; maintient une interaction régulière avec les agences leads du Cluster, l'Equipe Humanitaire de Pays (HCT) et les autres clusters ; développe et assure le suivi de la stratégie nationale de réponse, partage les standards et directives pertinents ; et apporte un appui aux sous-clusters éducation.

- **Un sous-cluster pour la zone du Lac, coordonné à partir de Bol dont l'UNICEF est l'agence lead et le Ministère de l'Éducation Nationale est le co-lead**

Le sous-cluster du Lac couvre les régions du Lac, Kanem, et Hadjer Lamis et a pour responsabilité de coordonner la mise en œuvre et le suivi des activités éducatives dont les principales sont :

- évaluation initiale et suivi des besoins éducatifs et du progrès de la réponse;
- cartographie des capacités et des interventions des membres du cluster ;
- identification des « gaps » dans la couverture géographique ;
- communication des décisions du Cluster national aux membres ;
- plaider au niveau régional;
- promotion des standards ; etc.

- **Un sous-cluster pour le Logone Occidental et le Logone Oriental, coordonné à partir de Moundou dont l'UNICEF est l'agence lead et le Ministère de l'éducation nationale le co-lead**

Le sous-cluster du Logone Occidental et du Logone Oriental a la responsabilité de coordonner la mise en œuvre et le suivi des activités éducatives. Ce sous-cluster couvre la zone de Moundou ainsi que la région du Logone Oriental. Il a pour principales activités :

- évaluation initiale et suivi des besoins éducatifs et du progrès de la réponse;
- cartographie des capacités et des interventions des membres du Cluster ;
- identification des « gaps » dans la couverture géographique ;
- communication des décisions du Cluster national aux membres ;
- plaider au niveau régional et des districts ; promotion des standards ; etc.

- **Un sous-cluster pour le Mandoul et le Moyen Chari, coordonné à partir de Sarh dont l'UNICEF est l'agence lead et le Ministère de l'éducation nationale le co-lead**

Le sous-cluster du Mandoul et du Moyen Chari a la responsabilité de coordonner la mise en œuvre et le suivi des activités éducatives. Ce sous-cluster couvre les régions du Mandoul et le Moyen Chari. Il a pour principales activités :

- évaluation initiale et suivi des besoins éducatifs et du progrès de la réponse;
- cartographie des capacités et des interventions des membres du Cluster ;
- identification des « gaps » dans la couverture géographique ;
- communication des décisions du Cluster national aux membres ;
- plaider au niveau régional et des districts ;
- promotion des standards ; etc.

- **Un sous-cluster pour le Guera et le Salamat, coordonné à partir de Mongo dont l'UNICEF est l'agence lead et le Ministère de l'éducation nationale le co-lead**

Le sous-cluster pour le Guera et le Salamat a la responsabilité de coordonner la mise en œuvre et le suivi des activités éducatives. Ce sous-cluster couvre les régions du Guera et Salamat. Il a pour principales activités :

- évaluation initiale et suivi des besoins éducatifs et du progrès de la réponse; cartographie des capacités et des interventions des membres du Cluster ;
- identification des « gaps » dans la couverture géographique ;
- communication des décisions du Cluster national aux membres ;
- plaider au niveau régional et des districts ;
- promotion des standards ; etc.

- **Un sous-cluster pour l'Ouaddai, le Sila et le Wadi Fira coordonné à partir d'Abéché dont l'UNICEF est l'agence lead et le Ministère de l'éducation nationale le co-lead**

Le sous-cluster pour le Ouaddai, Sila et Wadi Fira a la responsabilité de coordonner la mise en œuvre et le suivi des activités éducatives. Ce sous-cluster couvre les régions de l'Ouaddai, Sila et Wadi Fira. Il a pour principales activités :

- évaluation initiale et suivi des besoins éducatifs et du progrès de la réponse; cartographie des capacités et des interventions des membres du Cluster ;
- identification des « gaps » dans la couverture géographique ;
- communication des décisions du Cluster national aux membres ;
- plaidoyer au niveau régional et des districts ;
- promotion des standards ; etc.

FONCTIONNEMENT DU CLUSTER EDUCATION NATIONAL

Rôles et responsabilités des membres du Cluster Education

Sont membres du Cluster les personnes ou représentants des institutions suivantes :

1. Agences du Système des Nations Unies représentées par : UNICEF, PAM, UNHCR, UNESCO, OCHA, FAO, UNFPA, OMS, IOM etc.
2. ONG. nationales et internationales : CARE, CDVT, COPES, CORD, CRT, GIZ, FLM, Foie&Joie IRC, INTERSOS, IRD, JRS, OCHA, RET, SFCG, SECADEV, ATURAD, AHA, AUSEE, CDVT, CREDIT, AJASSA, OPAD, COOPI, ACRA, Good Neighbors etc.
3. Bailleurs de fonds internationaux de l'éducation
4. Ministères en charge de l'Education.

Des dispositions peuvent également être prises par le Cluster pour intégrer des acteurs qui souhaiteraient participer comme observateurs aux réflexions, principalement pour avoir accès à des informations.

Les membres du Cluster doivent participer activement au développement et à la revue des stratégies et activités du Cluster. Ils ont la responsabilité de fournir les contributions communément décidées par le groupe et demandées par le Coordonnateur du Cluster.

Les organisations membres du Cluster sont encouragées à envoyer des représentants qui soient des experts techniques afin de permettre une meilleure coordination et planification au sein du Cluster. Des rapports pourront être envoyés aux chefs d'agence si nécessaire et ils pourront également être invités à participer aux réunions du Cluster lorsque des décisions importantes devront être prises.

Le Cluster Education d'Urgence organisera des échanges avec les autres clusters et groupes thématiques et s'informer des décisions importantes prises en leur sein pour un appui à la coordination des réponses à apporter aux problèmes spécifiques identifiés. Les points focaux des clusters connexes tels que WASH, santé, nutrition et sécurité alimentaire, sont également vivement encouragés à assister aux réunions du Cluster Education d'Urgence.

Rôles et responsabilités de l'agence chef de file du Cluster (UNICEF)

- Participer aux réunions de façon régulière et faciliter la participation de toutes agences concernées ;
- Encourager la participation active de toutes les parties prenantes, notamment les Ministères en charge de l'Education, les autorités locales (mentionner aussi en haut), la société civile, etc. ;

- Partager les bonnes pratiques en matière d'éducation en situations d'urgence avec les membres et partenaires du Cluster Education ;
- Contribuer à la mobilisation des ressources et au plaidoyer pour le Cluster ;
- Servir d'institutions-ressources en matière de planification, organisation, renforcement des capacités, etc. ;
- Faciliter le partage des rôles et des responsabilités dans les interventions d'urgence, en se basant sur la couverture géographique et les avantages comparatifs des organisations membres ;
- Le secrétariat du Cluster est assuré par UNICEF. A cet effet, le secrétariat est chargé de préparer les documents tels que les ordres du jour et les comptes rendus des réunions. Les comptes rendus sont partagés avec les membres du Cluster. Le secrétariat est également chargé de recevoir et partager les comptes rendus et les notes émanant des autres Groupes sectoriels et les partenaires opérationnels.

Rôles et responsabilités du co-lead du Cluster (MEN)

- Faciliter la tenue des réunions mensuelles du Cluster dans les structures du MEN ;
- Affecter les enseignants selon les besoins dans les zones d'urgence ;
- Assurer le suivi des activités pédagogiques dans les zones d'urgence ;
- Aider le Cluster et le sous cluster de mettre en place une banque des données avec l'appui de la DESCS à travers les planificateurs de DREN, IDEN et IPEP dans les zones touchées par les crises ;
- Former un noyau actif connaissant les bonnes pratiques en matière d'éducation en situations d'urgence tel que les normes minimales de l'INEE (Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence) ;
- Mettre en place un mécanisme d'alerte précoce en collaboration avec le lead (UNICEF) sur les systèmes de prévention et de surveillance visant à identifier les risques éducatifs dans la zone affectée et apporter une réponse adéquate ;
- Encourager et renforcer les missions conjointe afin d'orienter les activités du Cluster en faisant de plaidoyer et d'autres types de réponses ;
- Encourager la participation active de tous les autres ministères dans les bonnes pratiques en matière d'éducation en situation d'urgence ;
- Partager les informations avec les différentes structures du Ministère.

Rôles et responsabilités du co-facilitateur du Cluster (ONG)

- Réunions du Cluster : co-préparation, animation conjointe, suivi conjoint des recommandations, représentation et compte rendu des réunions ;
- Réunions inter-clusters : co-préparation, participation, représentation en cas d'absence du Cluster lead ;
- Gestion de l'information avec le Cluster lead: recherche et échanges en interne sur les priorités, les stratégies, les gaps existants, l'actualisation et capitalisation des outils de coordination du Cluster (C'est-à-dire Qui Fait Quoi et Ou), des plans de contingence, outils de communication (boîte à image, affiches etc...) ;
- Suivi de la performance du Cluster avec le Cluster lead : contribution à l'analyse de la performance du Cluster à partir des indicateurs clés du plan stratégique et plan de travail du Cluster ;
- Formations et groupes de travail (TWG : Technical Working Group et SAG : Strategic Advisory Group): implication dans la préparation et la facilitation de formations et de groupes de travail ; les formations étant animées par les structures les plus appropriées. Appui dans l'analyse des compétences des membres du Cluster (software, hardware, M&E..) ;
- Gestion de stock d'urgence: peut endosser la responsabilité d'un stock de contingence des intrants UNICEF et son utilisation dans le cadre du Cluster. Dans cette perspective, les modalités de stockage et d'utilisation des intrants doivent être contractualisées avec l'Agence Lead (UNICEF) ;

- Suivi des stocks de contingence chez les partenaires du Cluster Education : Appuyer à la collecte des informations sur les intrants pédagogiques clés des membres du Cluster Education ;
- Allocations : appui à l'analyse et préparation conjointe des différentes allocations. Si le co-facilitateur présente un projet, il ne pourra pas exprimer son avis sur le projet qu'il présente ;
- Processus de HNO (Humanitarian Needs Overview) et HRP (Humanitarian Response Plan) Sahel: Appui au coordonnateur dans tout le processus de formalisation du processus HNO/HRP en collaboration avec OCHA ;
- Redevabilité, transparence et neutralité : Veiller à l'application du principe de la redevabilité, la transparence et la neutralité dans les décisions du Cluster et assurer le plaidoyer pour la mobilisation des ressources de Cluster.

Rôles et responsabilités du Coordonnateur du Cluster (UNICEF)

- Faciliter l'atteinte des objectifs du Cluster Education. Faciliter la prise de décision fondée sur le consensus. Lorsque le consensus n'est pas possible, les décisions seront prises à la majorité ;
- Convoquer, organiser et faciliter les réunions du Cluster et de représenter le secrétariat du Cluster ;
- S'assurer que les priorités de l'éducation sont prises en compte auprès de l'Equipe de Coordination Humanitaire (HCT) ;
- Le Coordonnateur du Cluster ne représente pas les intérêts de l'UNICEF mais ceux du Cluster Education.

Rôles et responsabilités du Spécialiste en Gestion de l'Information (UNICEF)

- Développer des outils et mécanismes de communication et partage de l'information ;
- Développer des rapports sur la situation, les activités menées et les priorités du Cluster ;
- Soutenir la collecte, la gestion, l'analyse et le partage des données éducatives ;
- Le Spécialiste en Gestion de l'Information ne représente pas les intérêts de l'UNICEF mais ceux du Cluster Education.

Mode de fonctionnement du Cluster

Basé sur une participation active et productive, une bonne collaboration et un respect mutuel afin d'assurer une réponse efficace et en temps utile, le Cluster Education fonctionne comme une équipe. Les réunions fournissent aux membres l'opportunité de faire le point et de prendre des décisions consensuelles mais le travail du Cluster Education ne saurait se limiter aux réunions.

Des imprimés et les copies par e-mail de l'ordre du jour de réunion, des comptes-rendus et des documents appropriés seront distribués par le secrétariat à tous les participants.

Le programme, la fréquence et la durée des réunions du Cluster Education national au Tchad s'adapteront aux circonstances et aux besoins. Le Cluster Education national se réunit pour l'instant tous les premiers jeudis du mois. Des réunions exceptionnelles pourront être convoquées selon les nécessités.

AMENDEMENTS AUX TERMES DE REFERENCE

Ce mandat sera périodiquement revu, en particulier s'il y a des changements sur le terrain.